



# **RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES PREAVIS 09/2017 : BUDGET 2018**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Ont été convoqués le 30 octobre 2017 pour la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil : M. A. Roth, Président  
M. C. Marrel, vice-président  
M. D. Bérard, secrétaire  
Excusés / absents : Mme P. Salathé  
M. M. Markides

Municipalité : M. G. Muheim, Syndic  
Mme Ch. Dupertuis  
Mme C. Schiesser  
Mme N. Greiner-Meylan  
M. Ph. Michelet

Bourse communale : M. S. Ruby, Boursier  
Mme V. Guex, Adjointe

Commission des finances : M. J.-P. Bolay, Président  
Mme Ch. Touati de Jonge  
M. M. Henchoz  
M. J.-C. Favre

Notons que Madame Amélie Ramoni-Perret n'était pas convoquée à cette réunion, n'ayant à cette date pas encore été officiellement élue à la Commission des finances.

## **Préambule**

Comme chaque année au cours de l'automne, la Commission des finances a été invitée à étudier avec attention le budget de notre Commune pour l'année à venir, préparé avec soin par notre Boursier communal et la Municipalité.

Deux documents détaillant les chiffres de ce budget nous ont été transmis par courrier le 24 octobre, ce qui nous a permis de les étudier avant la séance de présentation du préavis.

Le préavis n'étant pas encore formellement approuvé par la Municipalité au moment de notre rencontre, c'est une version provisoire qui nous a été remise au cours de la séance.



## **Déroulement de la séance**

Une fois l'appel effectué, Monsieur le Syndic Gustave Muheim, responsable du dicastère des finances, nous distribue la version provisoire du préavis 09/2017 relatif au budget 2018, en précisant que celui-ci doit encore être approuvé par la Municipalité dans sa séance du 8 novembre 2017.

La Commission des finances n'ayant pas pu lire préalablement le préavis, notre Ministre des Finances nous le présente brièvement et nous propose spontanément une nouvelle rencontre le 15 novembre pour répondre à toutes nos questions sur ce document.

Nous profitons ensuite du reste de la séance pour poser nos premières questions, ce qui permet à la Municipalité de nous apporter immédiatement les clarifications nécessaires ou de préparer des réponses qui nous seront fournies lors de notre prochaine rencontre.

Nous avons également eu l'opportunité de poser un certain nombre de questions via emails avant cette deuxième rencontre.

La réunion du 15 novembre nous a ensuite permis de poser toutes les questions additionnelles soulevées par l'étude des différents documents transmis par la Municipalité.

Nous tenons à relever ici la très grande transparence et disponibilité de tous nos interlocuteurs pour nous apporter des réponses satisfaisantes à nos nombreuses questions. Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

## **Analyse du préavis**

La structure du préavis est identique à celle de l'année dernière, ce qui facilite sa lecture et la comparaison des chiffres entre les deux budgets successifs.

Il fournit tout d'abord des explications par centres de nature sur les charges et les revenus estimés pour l'année à venir.

Il présente ensuite les dépenses d'investissement envisagées et décrit la manière dont ces dépenses vont être financées.

Il enchaîne avec un détail des budgets de fonctionnement par dicastère et termine par une estimation du capital et quelques commentaires conclusifs.

Vous trouvez également en annexe un détail du calcul de la péréquation et le tableau des emprunts contractés par notre Commune à ce jour.

Etant donné la faible quantité d'investissements réalisés en 2017 et envisagés pour 2018, il n'a pas été jugé nécessaire de fournir en annexe un tableau récapitulatif de ceux-ci.

Pour faciliter sa lecture, notre rapport suivra la même structure que celle du préavis.



## **Introduction**

Avec des revenus estimés de CHF 24'087'440.- (+3.02% par rapport au budget 2017) et des charges estimées de CHF 23'993'470.- (+3.25% par rapport au budget 2017), le budget 2018 présente un excédent de revenus estimé à CHF 93'970.-, ce qui représente un bénéfice de seulement 0.39%.

Cela reste très modeste, ce d'autant plus que le montant final est influencé par les attributions et prélèvements faits sur les fonds et financements spéciaux de notre Commune.

Sans ceux-ci, le bénéfice final ne serait alors que de CHF 33'770.-.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir minimisé les charges spécifiques et uniques de l'exercice à venir, puisque celles-ci se montent à seulement CHF 100'500.-.

Une analyse détaillée des charges et revenus nous permet de préciser cette situation :

## **Charges de fonctionnement**

Les charges épurées augmentent de CHF 631'920.- soit +3.06% par rapport au budget 2017.

Cela peut paraître beaucoup, mais c'était avant le crédit extrabudgétaire de CHF 410'000.- nécessaire à la révision du budget 2017 (préavis 06/2017).

En tenant compte de ce budget additionnel, l'augmentation des charges épurées n'est plus que de CHF 221'920.-, soit +1.04%.

Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des coûts liés à la péréquation (+ CHF 300'000.-), la facture sociale (+ CHF 90'000.-) et l'instruction publique (+ CHF 100'000.-).

On peut donc relever les efforts fournis par la Municipalité pour réduire les charges sur tous les autres postes, en vue d'équilibrer notre budget 2018.

Nous encourageons tous les membres de l'administration communale à poursuivre ces efforts et à ne dépenser que le strict nécessaire, même si le budget alloué leur permettrait parfois quelques extras.

## **Revenus de fonctionnement**

Les recettes épurées augmentent de CHF 857'550.-, soit +3.95% par rapport au budget 2017.

Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation de l'impôt sur le revenu (+ CHF 626'000.-) et de l'impôt sur la fortune (+ CHF 245'000.-).

Ces deux impôts ont été calculés sur la base des chiffres 2016 ajustés en fonction de la croissance de la population (+ 200 habitants) et de la croissance attendue par le canton sur ces catégories de revenus (+1.9% sur l'impôt sur le revenu et +2.7% sur l'impôt sur la fortune).

L'augmentation de 200 habitants entre le 31 décembre 2016 (3'564 habitants) et le 31 décembre 2018 (estimé à 3'764 habitants) nous paraît réaliste, sachant



que nous avons déjà 3'683 habitants recensés au 30 octobre 2017 et que les 56 logements nouvellement construits sur la route d'Arnier ne sont pas encore tous habités.

A noter également en ce qui concerne les revenus que nos autorités sont restées très prudentes sur les revenus liés à la participation des parents et des instances cantonales (telles que la FAJE) aux frais de l'UAPE, du réfectoire scolaire et des services préscolaires de nurserie/garderie.

### **Dépenses d'investissements et besoins de liquidités**

Il est prévu pour CHF 4'000'000.- de nouveaux investissements en 2018, principalement liés à la fin des travaux sur la RC 773, dont le préavis a été approuvé en février de cette année (préavis 01/2017).

Dans ce montant de CHF 4'000'000.-, CHF 500'000.- sont envisagés pour d'éventuels investissements urgents non identifiés à ce jour.

Nous comprenons qu'il ne reste plus d'investissements à faire en ce qui concerne les différents préavis déjà approuvés par votre assemblée en 2016 ou précédemment, comme par exemple les travaux dans le secteur Louche-Combe, la sécurisation du Flonzel ou la conduite d'eau du chemin de Villars.

Le budget tel que présenté fait apparaître une marge d'autofinancement de CHF 1'292'470.-, ce qui est légèrement mieux que l'année dernière, mais toujours insuffisant étant donné notre niveau actuel d'endettement.

Au vu de ces éléments, les besoins de liquidité pour 2018 devraient être couverts par l'emprunt de CHF 5 millions récemment contracté (29 septembre 2017) et aucun nouvel emprunt ne devrait être nécessaire en 2018.

Tout au plus devons-nous renouveler un emprunt de CHF 2.5 millions arrivant à échéance le 20 février 2018, ce qui nous permettra de bénéficier d'un meilleur taux, l'emprunt actuel étant conclu avec un taux de 3.45%.

### **Niveau d'endettement**

Vu la faible marge d'autofinancement et le montant des nouveaux investissements prévus en 2018, notre niveau d'endettement continue d'augmenter.

Suite au nouvel emprunt de CHF 5 millions, l'endettement de notre Commune se montera à CHF 35'645'000.- au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui représente une dette de CHF 9'634.- par habitant.

La bonne nouvelle est que ce niveau d'endettement ne devrait pas augmenter en 2018 et nous devrions donc finir l'année avec une légère baisse de notre dette.

### **Considérations finales**

Nos conclusions sont très proches de celles de notre rapport de l'année dernière.

Grace aux efforts réalisés par tous, nous nous trouvons à nouveau face à un budget équilibré pour 2018, ce qui est réjouissant.



Cependant, si elle augmente légèrement cette année, notre marge d'autofinancement reste faible et tout nouvel investissement vient grossir notre dette.

Comme pour 2017, 2018 sera une année très modeste en investissements, ce qui peut nous faire espérer une réduction de notre niveau d'endettement en fin de période.

On constate également que l'augmentation tant attendue du nombre d'habitants commence à se réaliser. On peut donc espérer à l'avenir une hausse des revenus fiscaux. C'est d'ailleurs déjà anticipé dans le budget 2018.

La demande d'un effort sur les charges, exprimée par la Commission des finances l'année dernière, a été entendue.

Les charges de nature 30 et 31 ont été maintenues, voire même réduites, et les principales charges en augmentation sont celles que nous subissons du canton (péréquation et facture sociale).

Nous espérons que cet effort sera poursuivi tout au long de l'année et que notre analyse des comptes 2018 confirmera cette tendance positive et le début de notre désendettement.

## **Conclusion**

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances unanime se rallie aux conclusions du **préavis 09/2017** et vous propose de les accepter sans modification.

Pour la Commission des finances :

Jean-Pierre Bolay, Président .....

Charlotte Touati de Jonge .....

Amélie Ramoni-Perret .....

Michel Henchoz .....

Jean-Claude Favre, rapporteur .....

Fait à Belmont-sur-Lausanne, le 30 novembre 2017